

*Jeudi 22 mars 2018*

---

***Membres du bureau présents***

Salomé CASSE  
Manuel ETIENNE  
Laure MERI  
Jean-Jacques PARIENTI  
Marinette SLIMANI  
Renaud VERDON  
Emilie VIGER

***Membres du Bureau excusés***

Benjamin DUVAL  
Hugo HENNETON  
Karl FELTGEN

***Invités permanents***

Françoise LEBRUN, coordinatrice régionale  
Jean-Claude RENET, coordinateur CeGIDD

***Lieu : Visioconférence***

Salle santé voyage, CHU de Rouen  
Centre François BACLESSE (salle située au RDC du BioTICLA)  
Centre Hospitalier de Gisors

***Heure de début : 17h00***

**ORDRE DU JOUR**

1. **Discussion**

- Retour réunion ARS du 21 mars
- Plénière de Juin
- Groupe santé sexuelle

2. **Infos**

- Site internet
- Recrutement JCR
- Journées « patient » de mai
- Dates et thèmes de la plénière de mai

**Quorum atteint : 7/10**

## 1. Validation du précédent CR

Le compte-rendu de bureau du 16 février 2018 est validé à l'unanimité.

## 2. Retour réunion ARS du 21 mars 2018

### Cf. diapo 3 et 4 du document en annexe

Le budget présenté et validé lors du dernier bureau a été présenté à l'ARS le 21 mars 2018. Etaient présents ce jour à cette réunion :

- Représentants du COREVIH :
  - o Pr Manuel ETIENNE, président du COREVIH Normandie
  - o Françoise LEBRUN, coordinatrice régionale du COREVIH Normandie
- Représentants de l'ARS :
  - o Elisabeth GABET, Pôle allocation ressources
  - o Christelle Gougeon, Pôle prévention et promotion de la santé
  - o Murielle SEREMES, Chargée de mission prévention et Référente de la thématique santé sexuelle et du territoire de démocratie sanitaire d'Evreux-Vernon
  - o Nathalie VIARD, Directrice de la santé publique
- Représentants des 2 CHU :
  - o Aurélie DOSSIER, Directrice des finances, CHU de Rouen
  - o Yannig JEZEQUEL, Directeur des activités Médicales (pôle Cancérologie et Médecine d'Organes, pôle Médecine de Spécialités et SSR, pôle Santé Mentale), CHU de Caen
  - o Aude MARTINEAU, Direction des affaires médicales, CHU de Rouen
  - o Cécile OLBE, Direction des Finances, CHU de Rouen

Le budget avec rappel du plan d'actions est présenté comme suit :

Total CHARGES DE PERSONNEL	<b>568 338 €</b>
Budget de fonctionnement	<b>20 000 €</b>
Dépenses sur projets réalisés	<b>85 500 €</b>
<b>Total autres charges</b>	<b>105 500 €</b>
<b>Total charges directes</b>	<b>673 838 €</b>
Charges indirectes issues de la modélisation DGOS (uniformisation à 20% des frais de personnel)	<b>113 668 €</b>
<b>Dépenses Totales</b>	<b>787 506 €</b>

Quelques questionnements sont abordés par l'ARS au regard des aspects suivants :

- Calibrage du temps de coordination médicale dans l'organisation cible ?

Le temps proposé correspond à une phase de montée en charge qui nécessite un investissement important auprès des partenaires de l'ensemble des territoires.
- Etablir un scénario de répartition entre le temps de coordination et le temps de secrétariat de façon à bien positionner le coordonnateur sur de l'animation et le décharger au maximum des aspects de logistique pure.
- Temps total lié à l'activité / épidémio (TEC et chef de recherche clinique) : mieux évaluer le temps nécessaire à une production de qualité, la masse salariale représentée par les TEC et chef de projet paraissant trop importante au regard de la perception du travail généré par cette activité. En effet, l'ARS n'évalue pas forcément le travail épidémiologique et la

recherche clinique réalisés par le COREVIH et suggère ainsi de ne pas recruter actuellement de TEC supplémentaire sur le budget socle.

Toutefois, il est fait observer que la transition logicielle sur Caen va consacrer du temps de TEC supplémentaire de même que l'activité « CUPIDON » des CeGIDD pour le COREVIH qui devrait obtenir un profil statisticien.

Après discussion, l'ARS souhaite un budget présenté comme suit :

### 1) **Un budget socle comprenant :**

- Les charges de personnel structurelles, permettant au COREVIH de remplir ses missions essentielles
- Les charges de fonctionnement (comprenant notamment la partie logiciel Nadis)
- Des charges indirectes (20% maxi de la masse salariale hors frais de fonctionnement courants ; sous réserve des modalités d'évolution nationales ou régionales sur le calcul des charges indirectes).

Ce budget socle doit permettre de sécuriser le fonctionnement habituel du COREVIH et fera l'objet d'une contractualisation pluriannuelle, avec des possibilités d'évolution dans le cadre de la négociation avec l'ARS ou dans le cadre de la modélisation nationale.

Ce budget socle est évalué par l'ARS à **650 000 €** avec une organisation cible à atteindre dans les 3 ans à venir (sous réserve de modélisation nationale).

### 2) **Un budget « projets » comprenant :**

- Des activités ponctuelles, faisant appel à des prestataires extérieurs (sorties, animation de colloques...)
- Des missions temporaires, du type renforcement d'équipe ou chargée de projet (Tec supplémentaire et Chargé de mission CeGIDD). Ces recrutements doivent se faire en CDD.

Ce budget « projet » est évalué par l'ARS à **100 000 €**.

Ce qui ramène le budget total à **750 000 € au lieu de 787 506 €**

Il convient de retravailler le budget avec la Direction des finances, en proposant ce qui nous paraît essentiel dans le socle.

En conclusion de cette réunion :

- Pas de drame humain puisqu'il devrait être possible de profiter des départs en retraite pour d'éventuelles réduction d'effectifs
- Pas de recrutement TEC supplémentaire sur des contrats pérennes
- Garantie du CHU de Rouen au CHU de Caen sur le financement du poste de Jean-Claude RENET
- Pas de promesse pour cette enveloppe (en attente des directives nationales)
- Travail l'an prochain sur une enveloppe à la baisse

Il est fait observer des départs imminents des TEC sur Caen et Renaud VERDON demande l'assurance de pouvoir recruter à l'occasion de ces départs afin de maintenir une activité sur Caen et une antenne territoriale. Il souhaite l'élaboration d'une fiche de poste « TEC sur mesure ». Toutefois, les perspectives d'embauche apparaissent comme limitées à l'avenir et précarisent ceux-ci.

Manuel ETIENNE exprime que si une concertation avec l'ARS concernant les missions et l'enveloppe budgétaire est utile, souhaitable et nécessaire, les modalités d'utilisation du budget pour la réalisation des missions restent du ressort du COREVIH, seul à même d'évaluer précisément les temps et compétences nécessaires pour la réalisation des objectifs.

### 3. Plénière de Juin

#### Cf. diapo 5 du document en annexe

La plénière du 1<sup>er</sup> semestre 2018 est prévue à Caen et deux dates possibles sont proposées par la Direction générale du CHU de Caen dans l'amphi œuf :

- Mercredi 6 juin 16h00-18h00
- Mercredi 20 juin 16h00-18h00

#### La date retenue par le bureau est le mercredi 6 juin

S'agissant du programme de cette assemblée plénière, il est suggéré les thématiques suivantes :

- Vote du règlement intérieur validé par le bureau
- Thématiques :
  - Résultats du travail de recherche sur la performance des autotests par le service de virologie du CHU de Rouen
  - Présentation des résultats de l'enquête sur l'offre de santé sexuelle en région Normandie par AIDES : revoir avec Hugo Henneton.

### 4. Groupe santé sexuelle

#### Cf. diapo 6 du document en annexe

Après discussion, il est suggéré de recadrer le groupe de travail dans le champ des IST et du VIH.

1) Le COREVIH reste bien dans ses prérogatives d'une approche de santé sexuelle dans le contexte des IST et du VIH (cf. axe II et une partie de l'axe IV de la stratégie nationale de santé sexuelle 2017-2030) déjà évoqué en détail dans le Cr de la réunion du 15 février adressé au groupe de travail.

2) Il est apparu que la proposition de travail faite le jour de la plénière a pu générer un quiproquo et beaucoup de personnes ayant rejoint ce groupe de travail pensaient travailler sur la santé sexuelle dans son ensemble, tel que mentionné dans la stratégie nationale de santé sexuelle. Cette partie relève des prérogatives de l'ARS, aussi pour ceux qui souhaiteraient continuer dans cette voie, il leur sera proposé de se rapprocher de l'ARS via les référents en santé sexuelle.

3) Enfin, conformément à la réunion du 17 octobre 2017 par l'ARS sur les groupes « collectifs en santé sexuelle », le COREVIH reste bien dans ses missions d'approche de santé sexuelle limitée au VIH et aux IST.

Un mail doit être adressé dans ce sens au groupe et c'est dans ce cadre qu'il leur sera proposé de réfléchir ensemble à la mise en place d'actions. Ce groupe étant composé de nombreux acteurs de la santé sexuelle, il est proposé que le COREVIH interroge l'ARS sur l'existence d'un travail régional plus global piloté par l'ARS dans lequel pourrait s'inscrire ce groupe. Celui-ci pourrait être force de proposition auprès de l'ARS d'un travail régional incluant une composante IST/VIH.

### 5. Site internet

Maquette : Cf. diapo 7 du document en annexe

Le site internet du COREVIH Normand est en cours d'élaboration et devrait voir le jour d'ici un mois. Une page FB pourrait être créée en lien avec le site mais ceci doit être régulé par le coordinateur régional.

### 6. Recrutement JCR

#### Cf. diapo 8 du document en annexe

L'embauche de Jean-Claude RENET en tant que chargé de mission « CeGIDD » est enfin opérationnelle à compter du 26 mars prochain.

En effet, le CHU de Caen demandait une garantie du financement de ce poste et donc d'un reversement par le CHU de Rouen, ce qui a occasionné au cours de ces derniers mois de nombreux échanges entre les 2 CHU (Direction Générale du CHU de Caen, Direction des Finances du CHU de Rouen et les 2 Directions des ressources humaines) accompagnés de lourdeurs administratives.

#### 7. Journées « patient » de mai

Cf. diapos 15 du document en annexe

Les inscriptions sont en cours et les retours par enveloppe T avec chèque à l'appui fonctionnent bien.

Tous les devis (Hébergement, transport et théâtre forum) ont été signés par la Direction des achats du CHU de Rouen pour soixante patients et 20 accompagnants.

Les personnes pressenties pour le théâtre forum ont été contactées et ont accepté de participer à l'écriture des scénettes et de les jouer le jour J.

#### 8. Prochaines réunions de bureau

- **Mercredi 18 avril** : en présentiel à l'hôtel du Lion d'Or à Pont l'évêque
- **Mardi 15 mai** : en visioconférence (CHU de Rouen, CHU de Caen, CH Gisors, autres)
- **Mercredi 20 juin** : en présentiel à l'hôtel du Lion d'Or à Pont l'évêque

Horaires de 17h00 à 20h00.

**Fin de la réunion : 19h00**

Le Président  
Pr Manuel ETIENNE